



NATURE OCÉANE

40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués se sont réunis en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Etaient présents : tous les membres à l'exception de DEBLONDE Didier, BREVET Véronique, AVELLANO Max, CHARBONNIER Véronique, VADILLO Carine, CHAVES Jonathan, DECOUX Nathalie qui ont donné pouvoir respectivement à DELPUECH Jean-Luc, MAIS Jean-Michel, SARRAUTE Gérard, BENOIT-DELBAST Jacqueline, CHESSOUX Stéphanie, DUCES Cyrille, BODART Maïder.

Etait absente excusée : ETCHEVERRY Anne

Etaient absents : PAYEN Jean-Claude, LALANNE Didier

Marie-Jo LAPENU est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet le compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2017 à l'avis des conseillers qui l'approuvent à l'unanimité.

Puis Monsieur le Maire communique des informations relatives aux décisions qu'il a prises en vertu des délégations que lui a conférées le conseil : la première est relative au marché de travaux attribué après appel d'offres dans le cadre de la réalisation du terrain synthétique, le lot 1 étant attribué à l'entreprise Arnaud Sports pour un montant de 604 882.5 € HT et le lot 2 à l'entreprise ID Verde pour un montant de 94 500 € HT.

Il communique aussi les informations relatives à la restructuration de la dette (remboursement de vieux emprunts à taux élevés refinancés par un nouvel emprunt à taux fixe de 2.29% souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 3 578 499.92 €.

Enfin il communique des informations sur des procédures de marchés publics (MAPA passés sous la forme de groupement) pour l'achat de protection individuelle et vêtements de travail (France Sécurité et Quincaillerie Portalet) et un marché de maîtrise d'œuvre pour le Plan Plage attribué au Cabinet EL Paysages.

Concernant le Plan Plage, Monsieur le Maire informe que la première tranche concernera la protection dunaire.



2017-07-05-01/38 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BP 2017 DE LA COMMUNE

Le conseil approuve le virement de crédit du compte 166 au compte 041 pour un montant de 2 578 499.92 €. M. Maïs, adjoint aux finances, informe les conseillers qu'il s'agit d'une simple modification d'imputation, dans le cadre du refinancement de la dette après une remarque de la Préfecture.

Unanimité.

2017-07-05-02/39 - SUBVENTION 2017 AUX ASSOCIATIONS (SUITE)

Dans le cadre des T.A.P, l'association labennaise Ekolondoï va intervenir auprès des enfants sur toute la durée de l'année scolaire dans le cadre d'activités de plein air avec un thème lié autour du rapprochement avec la nature.

Le montant alloué en 2017 est de 4 727 euros.

Unanimité.

2017-07-05-03/40 - TABLEAU DES EFFECTIFS – OUVERTURES DE POSTES

Monsieur le Maire communique le tableau des effectifs, pièce complémentaire au BP 2017, et qui n'avait pu être approuvé en raison des réformes statutaires. Il reprend les avancements de grade après concours, examens professionnel ou à l'ancienneté.

Unanimité.

2017-07-05-04/41 - ADMISSION EN NON-VALEUR

Il s'agit d'éteindre une créance ancienne (2011) de 366.04 € suite à une situation de faillite personnelle. Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur de cette vieille dette.

2017-07-05-05/42 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Dans la cadre de la réalisation du terrain de football en synthétique, la commune a sollicité et obtenu des subventions auprès du Département (235 800 €) de l'Etat (240 000€) et de MACS (120 000€).

Ce projet pourrait être éligible à une aide de la Fédération Française de Football, mais le respect d'un formalisme particulier nécessite une nouvelle délibération.

Unanimité.

2017-07-05-06/43 - CESSIION D'UNE PARCELLE A L'I.H.M

Monsieur le Maire expose que dans le cadre d'appel à projets, l'I.H.M de Labenne pourrait candidater auprès de l'Agence Régionale de Santé pour obtenir la possibilité d'implanter sur Labenne, soit une unité mobile de gériatrie soit un hôpital d'accueil de jour.

La commune est partenaire de ce projet structurant qui offrirait un service de qualité aux personnes âgées et dans ce cadre pourrait céder l'emprise foncière au projet (environ 3 350 m²) selon la valeur fixée par le service des Domaines. Il s'agit d'une délibération de principe.

Le conseil approuve le principe de cette cession à l'**unanimité**.

2017-07-05-07/44 - ECHANGE TERRAINS CONSORTS DULAYET/COMMUNE

Le conseil approuve à l'unanimité l'échange de parcelles forestières, M. Luc Dulayet cédant la parcelle C 685 (2460 m²), en échange de la parcelle C 689 (3340 m²) et de la régularisation d'une emprise de la parcelle de M. Pierre Dulayet (9 m²) rue des Marguerites, utile à la réalisation du rondpoint de la gare.

2017-07-05-08/45 - DENOMINATION D'UNE VOIE NOUVELLE

Le conseil décide d'appeler la voie de la Zone Artiguenave, Allée Artiguenave.

Unanimité.

2017-07-05-09/46 - ACQUISITION GRACIEUSE TERRAINS RUE DE TOULET

Le conseil approuve l'acquisition gracieuse des parcelles B 1171p (847m²) et B 1111p (429 m²), rue de Toulet, qui correspondent en réalité à l'emprise d'une partie de la rue de Toulet.

POUR : 22

CONTRE : 2 (Bodart Maïder Decoux Nathalie)

2017-07-05-10/47 - COMPETENCE COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS DES ZONES D'ACTIVITES TRANSFEREES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MACS

2017-07-05-11/48 - COMPETENCE COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE ZONES D'ACTIVITE ECONOMIQUE – CONVENTION DE DELEGATION DE GESTION DE L'ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITES TRANSFEREES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MACS

Dans le cadre de la loi NOTRe, la compétence « Activités économiques – Zones artisanales » a été transférée au 1^{er} janvier 2017 à la communauté de communes MACS.

Les deux conventions reprennent l'état patrimonial des zones transférées et les modalités de gestion de celles-ci avec les dispositions de remboursement pour les opérations encore exécutées par les communes.

Le conseil approuve les deux conventions par **22 voix pour** et **deux contre** (Bodart Maïder, Decoux Nathalie).

2017-07-05-12/49 - COMPETENCE COMMUNAUTAIRE PROMOTION DU TOURISME - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MACS DU BATIMENT « OFFICE DE TOURISME »

Toujours dans le cadre de la loi NOTRe, la compétence « Office de Tourisme » a été transférée à la communauté de communes MACS.

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition du bâtiment communal de l'office de tourisme.

Unanimité.

2017-07-05-13/50 - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PADD DU PLU

Monsieur le Maire rappelle que ce document va faire l'objet d'une présentation dans chaque commune de MACS. Il reprend l'inventaire forestier, les surdimensionnements dus à la saisonnalité, les mobilités,

la transition énergétique liée au développement durable, la qualité urbaine qui doit se traduire dans le règlement futur du PLUi, la valorisation paysagère (...)

Il y aura aussi en complément une analyse fine des espaces restant à bâtir et une mesure maîtrisée de la consommation foncière.

D'autres domaines sont aussi évoqués dans le PADD. Comme les enjeux de la circulation des grands axes et de la protection du trait de côte, l'aspect social aussi par l'accession au logement intermédiaire ou social, et l'attractivité économique (états généraux de l'agriculture, favorisation des circuits courts, mise en valeur des zones d'activités commerciales).

2017-07-05-14/51 - GRATUITE DU STATIONNEMENT POUR VEHICULES ELECTRIQUES EN RECHARGE

Dans le cadre de la promotion et l'encouragement aux équipements en véhicules électriques, le SYDEC et la communauté de communes MACS mettent à disposition du public des bornes de rechargement.

La commune est partenaire de l'opération par la mise à disposition d'une place de stationnement sur le petit parking à côté de la salle des fêtes et s'engage à ne pas exercer de droits de place payant à cet emplacement.

Unanimité.

2017-07-05-15/52 - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE REAMENAGEMENT ET EXTENSION D'UNE PLATE-FORME MULTI-MATERIAUX SUR LA COMMUNE DE BENESSE-MAREMNE

Monsieur Goyeneche explique le process de valorisation qui nécessite une enquête publique, s'agissant d'une installation classée.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'exploitation de ce centre de valorisation des déchets implanté à proximité du SITCOM. Le projet fera l'objet d'une enquête publique au cours de l'été.

Unanimité.

Questions diverses :

Les résultats du recensement de février 2017 portent le nombre d'habitants sur Labenne à 6 494 habitants.

Séance levée à 19h55.

A Labenne, le 7 juillet 2017
Le Maire,

Jean-Luc DELPUBCH

